



Projet locatif avec service privé pour personne âgées

Par **moine**, le **16/02/2009** à **14:16**

je viens de terminer mon dossier de création d'entreprise. sous une sci j'achète le terrain et je fais construire puis je loue.

5 studios de 30m² reliés par des espaces communs et je ne loue qu'à des personnes âgées VALIDES ! j'ai le soutien du maire de la commune concernée.

je propose des services à la personnes qui sont inclus ds le loyer et d'autres à la carte. [s]je suis privée[/s]. ai-je le droit ? je termine une réunion avec le conseil général et l'on me dit que tout est ok mais qu'ils ont le pouvoir de me faire fermer mon établissement je n'ai aucun statut : ni foyer logement, ni marpa, ni maison de retraite, ni médicalisée...j'ai mon règlement intérieur et je suis à la lettre la charte des personnes vieillissantes. je viens de m'entretenir avec le directeur d'une résidence comme celle que je crée et lui peu faire ce qu'il veut. merci de votre réponse